

## RETRAIT DES DIPLOMES ET CERTIFICATS

### ▪ DIPLOMES ET CERTIFICATS CONCERNES :

Formation		Diplôme ou certification concerné
du SECONDAIRE	GENÉRALE ou TECHNOLOGIQUE	<b>Baccalauréat - Session 2025</b>  <b>Certificat de fin d'études secondaires (CFES) - Session 2025</b> (pour les candidats <u>ajournés au bac</u> qui ont obtenu une note moyenne au moins égale à 08 sur 20).  <b>Certifications en langues (CEC-Cambridge ou DSD1-KMK) - Session 2025</b>  <b>Diplôme d'études en langue française (DELF) – Session 2025</b>
		<b>Baccalauréat - Session 2025. Une cérémonie de remise des diplômes du baccalauréat est organisée pour les anciens élèves de terminale.</b>
		<b>Certificat de fin d'études professionnelles secondaires (CFEPS) - Session 2025</b> (pour les candidats ajournés au bac qui ont obtenu une note moyenne au moins égale à 08 sur 20).
		<b>Mention complémentaire « Services numériques aux organisations » (MC-SNO) - Session 2025. Une cérémonie de remise des diplômes est organisée pour les anciens élèves de MC-SNO.</b>
	PROFESSIONNELLE	<b>Certificat de formation général (CFG) – Session 2025</b>
		<b>Diplôme d'études en langue française (DELF) – Session 2025</b>
		<b>Brevet de technicien supérieur (BTS) - Session 2025</b>
		<b>Attestation du parcours de formation en section de technicien supérieur EUROPASS *</b> uniquement pour les <u>lauréats des BTS</u> : - Commerce international - Support à l'action managériale (ou Assistant de manager).
du POST-BAC	<b>BTS (hors GRETA)</b>	<b>Voir paragraphe spécifique en bas de page 2.</b>
	<b>BTS du GRETA : BTS CG et GPME</b>	<b>Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) - Session 2025 – Une cérémonie de remise des diplômes du DCG est organisée le 15 décembre 2025 à 17h30.</b>
	<b>DCG</b>	

\* Les attestations EUROPASS des sessions suivantes sont disponibles :

⚠ - sessions 2014 à 2024 (sauf 2021) : retrait sur **présentation obligatoire** du relevé de notes du **BTS ou du diplôme**.

### ▪ MODALITES DE RETRAIT :

➤ **OU ?**

Adresse	
<b>Anciens élèves du pôle général et technologique :</b>  <b>Au secrétariat</b> 4 rue Schoch 67000 STRASBOURG	<b>Anciens élèves du pôle professionnel :</b>  <b>A la vie scolaire</b> 3 quai Charles Frey 67000 STRASBOURG

## QUAND ?

<b>Pôle général et technologique :</b>	<b>Pôle professionnel :</b>
<b>Du lundi au vendredi de <u>9h à 11h</u> et de <u>13h30 à 16h</u>.</b>	<b>Du lundi au vendredi de <u>9h à 11h</u> et de <u>13h30 à 16h</u> sauf <u>vendredi après-midi</u> (fermé)</b>

**Attention :** en période de congé scolaire, le lycée est fermé au public.

## ➤ COMMENT ?

Le lauréat se présente au secrétariat muni **d'une pièce d'identité officielle** (carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour, permis de conduire). Toute pièce d'identité **présentée sur un support numérique** (ex. : téléphone portable,...) sera refusée.

S'il **ne peut se déplacer** lui-même, deux possibilités s'offrent à lui :

### 1. Retrait par procuration :

Le lauréat donne procuration à la personne de son choix. Cette personne se présentera au lycée, munie de sa propre pièce d'identité, de la procuration du lauréat (datée et signée) et d'une photocopie de la pièce d'identité du lauréat.

La demande de procuration pourra être établie à l'aide du *formulaire ci-joint* ou sur *papier libre*.

### 2. Envoi par voie postale :

Le lauréat adresse un courrier de demande de diplôme à l'établissement et joint à celui-ci :

- une photocopie de sa pièce d'identité ;
- une enveloppe cartonnée format A4 libellée au nom et à l'adresse où sera envoyé le diplôme et affranchie au tarif recommandé R1 avec accusé de réception actuellement en vigueur pour un envoi de 100g (cette enveloppe servira à l'envoi du diplôme) ;
- un imprimé de recommandé avec accusé de réception (disponible à La Poste).

## ▪ **DIPLOMES DES SESSIONS PRECEDENTES :**

Les diplômes des sessions précédentes, qui n'ont pas été retirés au lycée, ont été renvoyés au **Rectorat de Strasbourg**.

Les modalités de retrait des diplômes au Rectorat sont précisées sur son site internet à l'adresse suivante :

<https://www.ac-strasbourg.fr/retrait-de-diplome-perte-de-diplome-releve-de-notes-121736>

## ▪ **BTS DU GRETA : BTS CG et GPME**

Les lauréats des **BTS CG et BTS GPME** du Greta devront retirer leur **diplôme au centre multimodal du Greta Strasbourg Europe**.

Adresse :

**Centre multimodal**

12 rue Paul Dopff

67100 STRASBOURG.

**Personnes à contacter :**

Christophe Maraud : 06 72 79 86 30

Mélissa Wenzel : 03 88 40 77 00

Courriel : [contact@strasbourg.greta.fr](mailto:contact@strasbourg.greta.fr)